



Compte Rendu du Conseil d'Administration Du Comité Auvergne du 6 Avril 2019 à Châtel Guyon

Sont représentés:

Les clubs de : Beauregard l'Evêque, Brioude, Ceyrat, Chamalières, Châtel, Creuzier, Cusset, Dompierre, Dore l'Eglise, Issoire, Montluçon, Vichy Esplanade

Bureau : Josef Vebr, Catherine Haniez, Anne-Marie Mazoyer, Monique Tavernier, Frédéric Troubat

Délégués régionaux : Robert Gourdin (Classique), Agnès Rives (Arbitrage), Nicolas Chanson (Jeunes et scolaires)

Absents et Excusés :

Clubs de : Aurillac, Bort les Orgues, Chaudes-Aigues, Cournon, Neuvic, Pierrefort, St Amand, St Chély, St Flour, Vichy académie, Ydes, Yzeure.

Bureau : Jean François Castanier

Ce qui représente 20 voix sur un total de 33 Le quorum étant atteint, le CA peut délibérer et voter valablement.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Mot d'accueil,
- 2 - Point sur les actions des délégués
Arbitrage,
Classique
Jeunes et scolaires
- 3 - Tarifs des compétitions
- 4 - modalités d'inscriptions aux épreuves par centre (délai, arbitrage ...).
- 5 - Qualification aux épreuves fédérales
- 6 - Calendrier 2019 – 2020 (préparation)
- 7 - Résumé du CA fédéral de janvier 2019
- 8 - Questions diverses :
Scrabblorama (rubrique Hexagonal
Simultanés permanents
Site du Comité
Promotion du scrabble dans le comité
Autres questions soumises
- 9 - Date de l'AG 2019

1 - Mot d'accueil

Le président ouvre la séance à 10h10 Il remercie les participants de leur présence.
Il remercie également le club de Châtel Guyon pour l'organisation de cette réunion.
Il précise également que ce CA sera orienté sur l'échange plus que sur les récapitulatifs.

2 – Point sur les actions des délégués

2-1 Jeunes et Scolaires : Nicolas Chanson.

Clubs jeunes : Chamalières, Vichy, Beauregard et aussi Riom, Pont du Château, Thiel et Diou

Le concours scolaire a été une réussite la 1^{ère} phase regroupait environ 1000 participants

Finale locale PDD à Chamalières ~50 joueurs

Question de Roselyne Charton : peut-on avoir une documentation ? Réponse : tous les documents disponibles seront transmis sur demande.

Organiser une manifestation jeunes dans l'Allier

MF Saint Girons : pas de nouvelles de Thiel. Nicolas précise qu'il prend contact tous les 6 mois.

commentaire : il faut du temps et des centres pour promouvoir des actions vers les jeunes

JP Demessant ok pour servir de relais pour l'Allier

Nicolas indique que 4 jeunes participeront à la finale nationale.

Il rappelle les résultats des jeunes aux différentes épreuves (SM des jeunes, Championnat de F scolaire).

Participeront au Championnat du Monde (La Rochelle du 19 au 26 juillet 2019) : Raphaël et Alexis Allagnat, Philippe Guiraud.

Financement de la participation ou de l'organisation : par les TH2 « au profit des scolaires (local et simultané fédéral) qui ont rapporté respectivement 600 et 750 €. (Anne-Marie signale notamment des dons de joueurs présents ou absents à ces épreuves, et l'abandon de la dotation due au Club de Vichy organisateur du simultané)

L'assemblée précise que ces manifestations arbitrées par les jeunes sont très appréciées.

Un nouveau TH2 local sera intégré au Calendrier 2019-2020.

2-2 Scrabble Classique : Robert Gourdin

Robert Gourdin fait part de sa difficulté à faire jouer sous cette formule. Un tour de table révèle que le Scrabble classique ne se pratique quasiment pas en club.

Nicolas Chanson évoque le championnat qui s'est tenu à Chamalières ; il a prévu une épreuve de Qualification Interclubs Classique le samedi 27 avril 2019 à Chamalières, et enverra un message à l'ensemble des Clubs, pour les inciter à présenter une équipe (3 joueurs).

Frédéric Troubat évoque l'organisation de « journées sympathiques » (duplicate, classique, topping ...?)

2-3 Arbitrage : Agnès Rives

Activité « endormie » Agnès Rives n'est pas sollicitée par les Clubs, et ne reçoit pas d'infos....

Divers commentaires sur l'atonie de cette activité et le manque de motivation apparent, dont il n'est rien ressorti.

2-4 Duplitop futur

Dans la suite du sujet, Catherine évoque le nouveau Duplitop, et fait en séance une présentation vidéo de l'état actuel du programme Duplitop/Sigles (documents diffusés suite au CA fédéral du 5 janvier). Les documents présentés seront transmis aux Clubs.

La Fédé prévoit une présentation de cet outil lors du Festival de La Rochelle, des formations seront nécessaires lorsqu'il sera opérationnel.

Plusieurs participants expriment leur souhait d'être associés aux phases de test, si cela est possible et si la Fédé en est d'accord. Le Président en fera la demande lors du prochain CA Fédéral de juin 2019.

3 – Tarif des compétitions

Lors du CA du 21 avril 2018, la grille des tarifs avait été révisée pour fixer un tarif d'inscription majoré (+2€) pour les joueurs qui participent à un Championnat Départemental autre que le leur, et les joueurs extérieurs qui participent au Championnat Régional (+1€).

Il s'avère que la redevance fédérale n'est due qu'à compter du 6^{ème} joueur hors département (2€) ou hors région (3€), et cette situation ne s'étant pas présentée, la question se pose de la nécessité de maintenir cette majoration. Après débat et vote, l'assemblée vote à l'unanimité pour son l'abandon. Ces Championnats étant terminés pour la saison en cours, la feuille de tarif sera remise à jour pour effet au 1^{er} septembre prochain (Retour aux tarifs précédents).

Hors OdJ

Bien que non prévu à l'OdJ, Anne-Marie rend compte du séjour prévu en juin aux Estables (Haute-Loire). Malgré une mise en route difficile avec VVF, 35 personnes sont inscrites dont 30 joueurs(ses).

Discussions en cours pour la saison prochaine (VVF Estables ou VTF St Sauves).

Anne-Marie interrogera les Comités voisins sur leurs prévisions de séjours futurs afin d'éviter la concurrence de villages vacances trop proches (Limousin notamment).

4 - Modalités d'inscriptions aux épreuves par centre (délai, arbitrage ...).

Catherine insiste sur la nécessité de s'inscrire sans attendre le dernier moment, en particulier pour les épreuves par centre, pour que le centre organisateur ait le temps nécessaire pour prévoir la préparation de la salle, les arbitres et ramasseurs en nombre suffisant....

En particulier sur le site d'inscription du Comité, il est proposé de clore celles-ci à J-5 (J = date de début de l'épreuve). Tout joueur souhaitant participer (ou annuler sa participation) au-delà de la date de clôture devra alors en faire la demande directement au club organisateur.

Frédéric Troubat fera le nécessaire pour intégrer cette disposition sur le site du comité.

Catherine rappelle également les règles déjà fixées et pas toujours respectées, prévoir des arbitres et ramasseurs lorsqu'un Club inscrit au moins 5 joueurs. L'arbitrage ne pouvant être qu'à la charge du club organisateur, notamment dans certains types d'épreuves comme le Blitz ou le semi-rapide.

Des clubs à petit effectif pourraient convenir d'un arbitre (ou ramasseur) « partagé ».

5 -Qualification aux épreuves fédérales

Catherine demande à recevoir rapidement une réponse lors de ses sollicitations pour des épreuves qualificatives.

Quelques infos non exposées en réunion par manque de temps, et rappel des subventions du Comité aux qualifiés qui joueront effectivement la finale :

Championnat Promotion : les 10 places Comité ont été attribuées ainsi : 3 lors de chacun des Championnat départementaux (2 S5 et 1 S6 au Ch 03, 1 S5 et 2 S6 au Ch 15, 2 S5 et 1 S6 au Ch 63) et la 10^{ème} place au Championnat Régional. Une trentaine de joueurs sont inscrits à ce jour, dont 5 de Série 7. Subvention : 25€ pour les séries 5 et 6, et remboursement intégral (32€) pour les séries 7.

Qualif Vermeils : RAS, nos 15 qualifiés Comités ont été désignés sans difficulté. Subvention 30€.

Championnat de France : plus difficile de compléter la liste cette année, compte tenu du peu d'engouement que suscite Dunkerque. Une dizaine de joueurs ne feront pas le déplacement. L'année prochaine à Vichy fera le plein.

Subvention : 150€ par joueur, dans une enveloppe globale limitée à 4000€.

6 – Calendrier 2019 - 2020

Catherine présente le planning prévisionnel des épreuves et la 1^{ère} version du Calendrier, établis en fonction des réponses des Clubs.

Sur sollicitation de Nicolas, ajout de la qualif Interclubs Classique le samedi 27 avril 2019 à Chamalières pour cette saison, et dimanche 26 avril 2020 à Cusset pour la saison prochaine. TH2 au profit des scolaires le dimanche 8 décembre 2019, avec un CA le matin.

L'ensemble des épreuves fédérales seront assurées dans l'Allier et le Puy de Dôme, mais nous n'avons encore aucune proposition pour le Cantal, non représenté ce jour.

7 - Résumé sur le CA fédéral du 5 janvier 2019 à Paris

Le CR de ce CA et ses annexes sont disponibles sur le site de la Fédé,
(<https://www.ffsc.fr/files/public/fichiers/archives/2019/CA.FFSc.5.janvier.2019.pdf>)

Résumé succinct :

- La licence reste fixée à 40€ pour la saison prochaine. Réflexion sur une licence « mensuelle » dans l'hypothèse de l'émergence des jeux en lignes et des clubs virtuels. Précisions à venir lors du CA de juin.
- La fédération envisage la création d'un championnat Fédéral de Topping. Mode de compétition rapide qui n'est pas réservée qu'à « l'élite » et de plus en plus pratiqué. Les règles sont à élaborer.
- Site de la Fédération : la sécurisation et la mise en application de la RGPD (Réglementation Générale pour la Protection des Données) imposent un remaniement du site pour satisfaire aux exigences demandées (échanges de ou accès à des données personnelles). Prospections en cours.
- Guide des Présidents : la fédé a élaboré un guide à destination des présidents de clubs et de comités. Document de 21 pages qui rassemble tous les éléments et informations utiles pour un Président, voire un bureau. Chaque club peut décider (ou pas) de rédiger le sien sur la base proposée. Présentation du guide à l'écran, et il sera transmis à tous les Clubs. Ceux qui en veulent une « version papier » peuvent en faire la demande au Comité qui prendra en charge le coût de l'opération (modalités à définir).
- Duplitop 8 : l'ODS 8 entrera en vigueur au 1er janvier prochain. Duplitop 8 (qui regroupe Duplitop et Sigles), sera gratuit, accessible avec la licence annuelle. Moyens de vérification à l'étude.

8 - Questions diverses

Scrablerama

Le président déplore l'absence d'articles relatant la vie du Comité dans la rubrique « Hexagonal »
Un tour de table révèle que peu de participants le reçoivent ou le consultent.

Simultanés permanents (SP)

Il semble que certains clubs jouent en 2^{ème} partie de l'après-midi la partie du soir, afin de cumuler 2 parties en continu.

Le président rappelle les règles de tenue des parties SP.

(cf § 1-2 du règlement du scrabble duplicate)

<https://www.ffsc.fr/files/public/fichiers/reglements/duplicate/Les.simultanes.nationaux.et.internationaux.pdf>

Site du comité

Ce site, déjà ancien, est soutenu par Frédéric Troubat.

Frédéric propose une application « Padlet » installée sur le site, permettant de mettre à disposition des fichiers accessibles à tous, en consultation ou téléchargement. Une présentation rapide est faite en séance, qui emporte l'adhésion de l'assemblée. C'est dans un premier temps Catherine qui « aura la main » pour l'alimenter (comptes-rendus de réunions, calendriers, modèles de documents (notes de

frais, fiches de suivi ...) ...

Autres questions

Estrella Perez (Creuzier) interroge sur les modalités de défraiement des arbitres lors des championnats régionaux ou départementaux.

il est répondu qu'il convient prioritairement de pratiquer le co-voiturage.

Le cas sera examiné par le bureau.

9– Date de l'AG

Compte tenu de la densité des manifestations, les dates retenues sont les suivantes :

L'AG du comité se tiendra le dimanche 29 septembre à 10h, à Chamalières (sous réserve accord salle disponible). Elle sera suivie , l'après midi, du traditionnel Championnat Régional en Paires (TH2).

Le prochain CA se tiendra le 8 décembre à 10h (lieu à définir)

Il sera suivi d'un TH2 au profit des scolaires l'après midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 17h20

Catherine HANIEZ, Secrétaire du Comité.